



E-MARQUE MISE A JOUR OBLIGATOIRE DE LA VERSION UTILISEE EN DEBUT DE SAISON (Saison 2016-2017)

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux, Clubs de Championnat de France**

Nombre de pièces jointes : 1

- Information
 Diffusion vers : Clubs
 Echéance de réponse :

Comme chaque saison à la même période vous trouverez ci-dessous les éléments relatifs à la mise à jour de la VERSION 1 d'e-Marque. **La version actuelle, utilisée depuis le début de saison ne sera plus fonctionnelle à partir du 1^{er} Janvier 2017.**

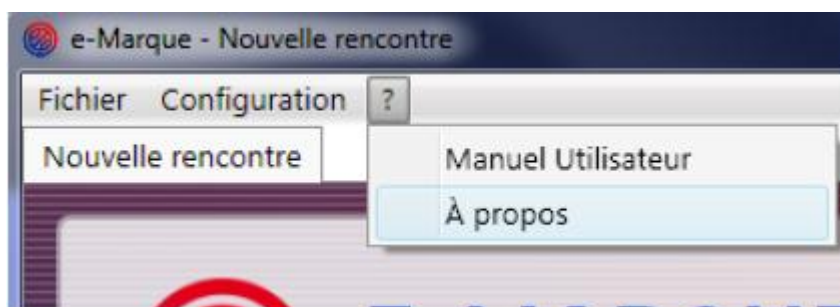
Merci de diffuser ce document vers les clubs.

Dès le 1^{er} janvier 2017, la feuille de marque électronique (ou e-Marque) sera obligatoire pour :

- La Nationale Féminine 1 (NF1)
- Les Championnats Inter-Régionaux U15 (F & M), U17 (F & M) et U20 (M)
- Les Trophées Coupe de France Séniors Masculins et Féminines
- Les Divisions des Comités Départementaux et Ligues Régionales dont les règlements l'imposent

Pour l'ensemble de ces compétitions ainsi que celles ayant utilisé e-Marque depuis le début de saison, il sera nécessaire de désinstaller la version actuelle d'e-Marque et d'installer sa mise à jour (1.3.3.0), disponible dans FBI et sur la plateforme e-Learning. Cette nouvelle version fonctionne exactement de la même façon que celle utilisée lors du début de saison, mais présente quelques évolutions sensées faciliter le travail des utilisateurs (voir plus bas).

Pour vérifier votre version e-Marque, il faut lancer le logiciel et cliquer sur « ? » dans la barre des menus puis sur « A propos ».



Vous trouverez en pièce jointe toute la procédure d'installation de la nouvelle version.

Principales nouveautés de la version (1.3.3.0) et autres améliorations du logiciel :

- Suppression automatique des points « . » dans les noms de fichiers.
- Correction de l'affichage des surclassements.
- Suppression de la signature obligatoire des capitaines pour les réserves.
- « Grisage » du champ de saisie « Numéro National » dans la saisie des licences pour éviter la confusion entre « Numéro de Licence » et « Numéro National ».

Cette nouvelle version du logiciel devra obligatoirement être installée et testée en «condition de match» avant la reprise du championnat, début janvier 2017. Nous conseillons à tous les clubs de garder en réserve une feuille papier de secours en cas de problème sur une rencontre.

Pour toute question d'ordre technique, ou relative à la mécanique de la table de marque, vous pouvez nous contacter à : emarque-assistance@ffbb.com après avoir consulté l'ensemble des documents relatifs à l'e-Marque (notamment la FAQ) sur le site de la FFBB dans l'onglet "FFBB" --> "OTM" --> "e-Marque".

Contact

Mail : emarque-assistance@ffbb.com

Tél. : 06 33 55 16 57

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Pierre HERMANN Chargé de Missions	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Pratiques Sportives	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2016-12-13 5-COMPETITIONS Note e-Marque mise à jour obligatoire de la version utilisée en début de saison (2016-2017) - VFIN.docx	